



## Conseil économique et social

Distr. générale  
11 décembre 2015  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de la population et du développement

Quarante-neuvième session

11-15 avril 2016

Point 4 de l'ordre du jour provisoire<sup>1</sup>

**Débat général sur l'expérience nationale en matière  
de population sur le thème « Enrichissement de la base  
de données démographiques utilisée pour le programme  
de développement pour l'après-2015 »**

### **Déclaration présentée par Priests for Life, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social<sup>2</sup>**

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

---

<sup>1</sup> E/CN.9/2016/1

<sup>2</sup> La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



## Déclaration

### **Enrichissement de la base de données démographiques utilisée pour le programme de développement pour l'après-2015**

Priests for Life estime que les données démographiques sont essentielles pour le programme de développement pour l'après-2015. Recenser les changements survenus à l'échelle mondiale en termes de nombre, de sexe et d'âge des personnes est particulièrement important pour l'élaboration des politiques dans les 15 prochaines années.

Le dénombrement précis des personnes devrait commencer par l'enregistrement des naissances. On estime actuellement que 220 millions d'enfants dans le monde ne sont pas enregistrés à la naissance. Cette absence de reconnaissance engendre une absence de protection. L'inscription des naissances pour tous les enfants leur assure une plus grande protection dans la mesure où ils sont reconnus par leurs gouvernements et ont accès à l'éducation, aux services sociaux et de santé. L'enregistrement des naissances aide à réunir les enfants séparés de leurs parents lors de catastrophes naturelles ou de conflits.

Les filles doivent être recensées. Un certain nombre de pays se heurtent au problème que pose le grand nombre de femmes portées disparues dont la vie a été interrompue par un avortement après avoir été identifiées dans l'utérus par des techniques de détermination du sexe fœtal. Les pays touchés sont confrontés à des problèmes sociaux sans précédent qui ont une incidence sur la vie quotidienne des individus.

Malgré les appels du Programme d'action de Beijing à « promulguer et faire appliquer une législation protégeant les filles contre toute forme de violence, y compris l'infanticide et la sélection prénatale en fonction du sexe de l'enfant », il n'y a pas eu d'effort concerté pour faire cesser cette pratique qui a été introduite dans le but d'empêcher, par l'avortement, les filles à naître de devenir mères.

L'impact de l'avortement sélectif sur la démographie doit être pris en compte. « C'est une fille » continue d'être l'expression la plus dangereuse dans les pays et les cultures où les garçons sont préférés, traduisant une attitude anti-fille qui compromet l'autonomisation des femmes et alimente l'opinion omniprésente selon laquelle la vie d'une fille vaut moins que celle d'un garçon, entravant ainsi l'accès à la nutrition, aux soins de santé et à l'éducation.

Les rapports de masculinité disproportionnés mettent à mal la dignité des femmes dont le faible nombre dans les pays touchés, en particulier en Chine, fait apparaître trop peu de femmes à marier pour une grande population masculine en âge de se marier. Les conséquences négatives ont un impact sur la vie des femmes, notamment l'augmentation de la violence, du trafic sexuel, des enlèvements, de la prostitution forcée et de l'esclavage en tant que « femme partagée ».

Le déséquilibre actuel a eu des effets négatifs sur la vie des personnes âgées qui ne bénéficient pas de l'amour et du soutien d'une famille et qui ont besoin de politiques qui leur garantissent soins et protection. En raison de la mort ciblée des filles à naître, des millions de filles et de belles-filles sont portées disparues,

lesquelles, si on les laissait naître, seraient aujourd'hui les aidantes naturelles des membres âgés de la famille.

Universellement, les femmes sont au cœur de la famille, le fondement de la société. Elles s'occupent des enfants avant et après leur naissance; elles prennent soin des malades, des handicapés et des personnes âgées. Les femmes se vouent à la survie même des autres et contribuent au bien-être général de la personne.

Sans aidantes familiales traditionnelles, les gouvernements ont beaucoup de mal à trouver les moyens de subvenir aux besoins des populations vieillissantes. Il y a de plus en plus d'inquiétude en ce qui concerne les soins aux personnes âgées, notamment au regard du nombre croissant de personnes âgées dépendantes, dans les établissements de soins institutionnels, qui souffrent de troubles cognitifs, notamment de la maladie d'Alzheimer.

La baisse des taux de fécondité a entraîné un déficit de jeunes travailleurs pouvant contribuer aux programmes de sécurité sociale et de retraite et remplacer les travailleurs âgés qui sont contraints de travailler plus longtemps faute de travailleurs pouvant les remplacer.

Selon le rapport 2013 sur le vieillissement de la population mondiale, la population âgée dans les régions moins développées croît plus vite que dans les régions plus développées, et 8 personnes sur 10 parmi la population âgée dans le monde vivront dans des régions moins développées en 2050.

D'ici 2047, et pour la première fois, le nombre de personnes âgées devrait dépasser celui des enfants dans le monde. Le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus devrait plus que doubler, passant de 841 millions en 2013 à plus de 2 milliards en 2050, ce qui aura une incidence sur la croissance économique, l'épargne, l'investissement, la consommation de biens et de services, les retraites, les impôts, le marché du travail, les modes de vie et les services de soins de santé.

Priests for Life exprime sa crainte d'assister à une érosion du respect de la vie des plus âgés et de voir ces derniers de plus en plus soumis à la pression de l'euthanasie et du suicide assisté.

Pour redresser le déséquilibre démographique engendré par le vieillissement des populations dans leurs pays, certains gouvernements se sont employés à augmenter le taux de natalité et à réduire le taux d'avortement. Ils prennent conscience de la valeur de chaque enfant à naître et œuvrent à assurer une procréation saine permettant à la mère et à l'enfant de survivre et de prospérer. Des efforts visant à fournir aux femmes le soutien dont elles ont besoin ont également été consentis à l'échelle mondiale.

La reconnaissance de la réalité démographique dans plusieurs pays a donné lieu à une réévaluation des programmes et politiques sur la santé de la procréation, la santé sexuelle, les droits liés à la procréation, le contrôle de la population et la planification familiale avec l'émergence de politiques visant à restreindre l'avortement sur demande.

Priests for Life estime que l'avortement met fin à la vie d'un patient et peut blesser l'autre sur le plan physique, mental, émotionnel et spirituel. Les programmes qui prévoient l'accès à l'avortement considèrent les capacités de procréation uniques des femmes comme un problème au lieu de reconnaître et de soutenir le rôle universellement valorisé de la mère.

Dans son allocution à l'Assemblée générale des Nations Unies, le Pape François a appelé au respect de toutes les vies et a déclaré que « la maison commune de tous les hommes doit continuer de s'élever sur une juste compréhension de la fraternité universelle et sur le respect de la sacralité de chaque vie humaine, de chaque homme et de chaque femme, des pauvres, des personnes âgées, des enfants, des malades, des enfants à naître, des chômeurs, des abandonnés, de ceux qui sont jugés bons à exclure parce que l'on ne les perçoit plus que comme des chiffres de l'un ou l'autre statistique ».

Priests for Life convient que notre maison commune doit s'édifier sur l'affirmation du bien-être, de la dignité et de la valeur de chacun – de chaque vie humaine sans exception, y compris les enfants à naître – et que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 doit faire advenir un monde qui reconnaît et respecte la valeur de toutes les vies, de la conception à la mort naturelle, et faire en sorte que « tous les êtres humains puissent réaliser leur potentiel dans des conditions de dignité et d'égalité et dans un environnement sain » tel qu'énoncé dans Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

---